

Conseil communal

Décisions du conseil du 17 juillet 2025

Demande d'autorisation d'exploiter

Le conseil délivre une autorisation d'exploiter aux tenanciers des établissements suivants :

- l'alpage et le gîte de Mandelon ;
- l'hôtel Eringer ;
- le Swisspeak Resort.

Manifestations communales

Le conseil autorise la société « Hérémece Jeunesse » à organiser une fête au village d'Hérémece le samedi 23 août 2025.

Bâtiments communaux

Le conseil décide d'adjuger :

- le changement des éclairages des salles Blava et Praffleuri, à Hérémece à la société Oïken SA ;
- les travaux de réfection des WC publics de Mâche aux sociétés Zana Color Sàrl, Vincent Bourdin Sàrl et Morard carrelage et revêtement de sol SA ;

Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger :

- le remplacement d'une fraiseuse à neige à la société Pfefferlé et Cie SA ;
- le remplacement de la barrière avale du carrefour de la Batteuse à l'entreprise Debons Métal Sàrl ;
- la pose d'un treillis au fond de l'écopoint de Pelette, à l'entreprise Debons Métal Sàrl.
- des travaux à la route des Ateliers à l'entreprise Atra SA ;
- la pose de la passerelle entre Euseigne et Ossona, à l'entreprise Gianninetti SA ;
- les travaux en lien avec le collecteur d'eaux claires du secteur de Louchelet aux entreprises André Siervo SA et Edouard Bovier sanitaires SA.

Promotion des énergies renouvelables

Le conseil accepte une demande d'aide aux énergies présentées par un citoyen.

Aide au logement

Le conseil accepte une demande d'aide au logement présentée par une famille.

Autorisations de construire

Le conseil délivre trois autorisations de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.